



association des locataires du 67 rue vergniaud

RENCONTRE PARIS HABITAT et ADL67

Cette rencontre a eu lieu le 4 avril dernier à l'agence Rousselle .

Etaient présents ;

1) Pour Paris habitat ; Mr Laurent Gaillard , chef d'agence , Mr Karim El Mansari , gérant , Mme Samantha Salloum , assistante , Mr Jean-Luc Lebrun , gardien .

2) Pour ADL 67 ; Mr Jean-Marc Broux , président ; Mr Jean-Loup Bonnel , administrateur et délégué au jardin et au compostage .

La réunion a débuté à 9h45 .

Les points suivants ont été délibérés .

A) Consommation d'eau abusive :

les locataires doivent adresser un courrier à PH . En cas d'anomalie avérée , un remboursement sera demandé au service Financier de PH .

B) Joints de baies vitrés et poignées .

Un test sera effectué par les entreprises RENOV OUEST et MCP Habitat interviendront sur 3 logements témoins avant le 31 mai 2019 .

L'ensemble des 40 logements signalés seront traités avant le 31/12/2019.

C) Parking

Les fuites seront reprises dans le cadre d'un programme. Grosses Rénovations . La mise en oeuvre des accès PMR ne sont pas programmés à ce jour .

D) Chauffage

La pièce défectueuse qui entraînait de nombreuses pannes de chauffage sera remplacée le 15/04 par le CIEC ce qui devrait solutionner le problème .

E) Sanitaires .

Les personnes âgées pourront se voir proposer de remplacer leur baignoire par une douche dans le cadre de travaux PMR.

F) Ascenseurs ;

Demande de pose de cadran sur les paliers pour améliorer la signalisation ; un point devrait être effectué dès l'arrivée du nouveau chargé d'entretien et de maintenance des ascenseurs .

Par ailleurs la lettre de réclamations de Mme Francois ayant fait une chute dans l'ascenseur est remise en mains propre

G) Entretien .

L'agence a pris en compte favorablement la demande de l'Amicale d'être associé au prochain contrôle d'entretien ménager .

Par ailleurs 2 cas d'envahissement de punaises ont été traités dès leur signalement au gardien .

Quand aux pigeons et autres nuisibles ,il conviendra d'en arrêter le nourrissage .

Un affichage sera réalisé par PH dans les Halls .

H) **Aidants familiaux** ; ne sont pas prioritaires au relogement en cas de décès de la personne aidée .

Les dossiers seront examinés au cas le cas .

I) **Travaux de peinture**

La réalisation des travaux de mise en peinture des murets , grilles et portails sont prévus avant la fin 2019 , un devis ayant été arrêté .

J) **Plantations**

Une nouvelle demande sera adressée à la Régie d' entretien pour concertation .

K) **Tri sélectif** .

Le libre accès au nouvel espace de propreté sera mis à l'examen pendant une période de 3 mois .

A l'issue , l'espace sera fermé à clef ou laissé en accès libre

L) **Questions diverses**

Ont ete également débattus divers petits problèmes et notamment la ventilation des salles de douches pour les 5 pièces du hall L.

Avant le 15/05 , PH procédera à un nouvel affichage concernant les nuisances sonores travaux et autres .